

Le mariage de Louis Bassard fils de feu Joachim et
d'Anne Noël les père et mère de Julien d'une part et de Maria-
rabbay fille de pierre et de Marguerite duosixt de la bouye Doubea
pasté a elle fort et valide, dans laquelle Eglise paroittoit pour nous
francois Colloy, vicaire de leur Eglise, Les Ceremonies s'ensuyvirent
et furent celebrées par le Canon et ordonnance Royaux La dimanche
vingt six novembre mil sept cent deux et par de Joachim Bassard
et de Maria rabbay de Julien, Michel l'aucy de Landouzy, pierre et
Jacques lesy père et fils, Jacques Bial, Jacques madilla, Ste. Anne, anne-
et marie, de la bouye de leur père et mère et avec des dix époux.

Lecteur Marc Labey de Lally. f. Bassard
de quat Lally
f. Bassard
Lally